

Le Logotype de la CCMSO évolue !

Lors du dernier conseil communautaire, les élus se sont accordés sur l'évolution du logotype. Il sera utilisé à partir du 01/04/2017.

On ajoute
des points
de couleurs

nouvelle déclinaison :
le point commun

On conserve
36 points = 36 communes
Les communes
au centre
de la CCMSO

Communauté
de communes
Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur

On valorise
Le sigle
CCMSO

On a travaillé sur l'idée de point commun.

Le point commun de tous les mots de ce logotype, c'est le o, ou, si on le lit autrement, le point.

La Communauté de communes est le POINT COMMUN ENTRE TOUTES SES COMMUNES. On peut donc intégrer à travers ces points des couleurs, les couleurs primaires, celles à partir desquelles se déclinent toutes les couleurs.

**Ce logotype traduit la palette à partir de laquelle les communes travaillent à
DESSINER ENSEMBLE UN AVENIR COMMUN.**